« La SPAEN'ette »

La Saga de l'UNSA SPAEN Valduc

L'unsaspaen du CEA

Numéro 9 – Septembre 2020

Pour plus d'informations, contactez nous au : 3.46.30 ! Pour être dans l'action, rejoignez nous !

CSSCT du 04/09 et CSE du 18/09

Retour sur la CSSCT du 4 septembre 2020

En préambule de cette Commission CSSCT, nous n'avons pas manqué de rappeler que les transports du personnel sont partie intégrante des Conditions de Travail dans **une déclaration UNSA SPAEN demandant le rétablissement des deux navettes méridiennes**.

Nous avons également demandé la création d'une ligne G qui desservirait : Is-sur-Tille, Saint-Julien, Chevigny et Quetigny, ou une prolongation de la ligne D qui s'arrête aujourd'hui à Is-sur-Tille.

Vos représentants **UNSA SPAEN** à cette commission ont préparé et transmis **une petite trentaine de questions sur la « sécurité classique » du centre,** qui ne semble plus être la première préoccupation de l'ISE et de son rapporteur… se focalisant sur le seul COVID-19, qui est certes un point de préoccupation des salariés, mais pas le seul!

Notre série de questions a été l'occasion de recentrer les échanges sur les problèmes de « sécurité classique » existants sur le centre !!! Beaucoup de nos questions sont parties alimenter le nouveau Plan d'Action du CSSCT mis en place à notre demande.

Vos représentant UNSA SPAEN à la CSSCT

Retour sur le CSE du vendredi 18 septembre

Les points importants de ce Conseil Economique et Sociales ont été les suivants :

- Suite à notre demande de remise en service des navettes méridiennes du mercredi et vendredi, la Direction de Valduc nous a répondu que celles-ci seraient **de nouveau opérationnelles à compter du 23 septembre 2020, mais en mode « test » jusqu'aux vacances de la Toussaint.** Nous sommes intervenus de nouveau pour demander la création d'une ligne G qui desservirait : Is-sur-Tille, Saint-Julien, Chevigny et Quetigny.

- Concernant **les masques en tissus de chaud (inconfortables), leur remplacement par de nouveaux modèles sera fait en priorité.**

- Information sur le Plan de Continuité d'Activité du centre de Valduc révisé

A la lecture de ce document, les élus UNSA SPAEN restent perplexes quant à son contenu. Nous avons d'ailleurs lu une déclaration en ce sens, qui fa fait ressortir les points suivants :

- Encore une fois, la production est mise en avant par rapport à la santé des salariés. En effet, nous retrouvons dans l'organisation proposée : la sécurité du site, la mise en œuvre de l'organisation de crise, la poursuite d'une partie des programmes et en dernier lieu, enfin!, les mesures sanitaires mises en place pour les salariés…

- Concernant ces mesures sanitaires, que remarquons-nous ?.... Début septembre, *« les machines GenXpert servant à réaliser le diagnostic RT-PCR sont opérationnelles dans les LBM des centres de Grenoble, Saclay et Cadarache. Ceci dans le but de dépister rapidement de nouveaux cas suspects, et avoir la réactivité suffisante en cas de suspicion de cluster dans une installation. Pour les autres centres, se rapprocher de l'hôpital ou du LBM de proximité… »* dixit le Docteur PIC lors de la dernière CCSSCT. En quelque sorte : Circulez, à Valduc y'a rien à voir !!!!

- L'**UNSA SPAEN** a rappelé que ses élus avaient sollicité le Directeur lors du CSE de juillet pour mettre en œuvre ces tests PCR sur le centre. **Ils avaient essuyé un refus !**

Nous formulerons des questions qui seront adressées à la Direction de Valduc avant de passer à la consultation qui sera à l'ordre du jour du prochain CSE, qui se tiendra le lundi 28 septembre 2020.

Le mot du Secrétaire

Bonjour à toutes et à tous,

La rentrée 2020 est, à plus d'un titre, exceptionnelle : fermeture temporaire de classes, mise en quarantaine de salariés ou de leurs enfants… Vous trouverez dans la partie « COMINAT » de cette **SPAEN'ette** des informations sur les nouveaux dispositifs de garde d'enfants mis en place par le CEA (service minimum).

Les avancements 2020 seront validés fin octobre/début novembre 2020, ils seront pris en compte sur la paie de novembre avec effet rétroactif au 1er juillet 2020.

PMS : nous devrions prendre connaissance du projet d'adaptation des PMS porté par la direction en début de semaine 39. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés après l'avoir étudié.

Les 22, 23 et 24 septembre une délégation de vos élus valduciens va participer au congrès **UNSA SPAEN** CEA et ORANO. Nous vous en ferons un compte rendu dans la prochaine **SPAEN'ette.**

En cette période sanitaire inédite n'hésitez pas à contacter vos élus **UNSA SPAEN.** Nous sommes à votre service pour toutes questions.

Gilles DUCRET, Secrétaire de Section

Les élus UNSA SPAEN de Valduc

Bonjour Christophe peux-tu te présenter ?

Christophe HUN, je suis entré au DRFN (alors DFTN) il y a 23 ans en tant qu'usineur dans l'II120. Actuellement, je suis devenu responsable des déchets TFA ainsi que des chantiers de démantèlement et assainissement.

Pourquoi as-tu adhéré à l'UNSA SPAEN ?

Comme beaucoup de salariés, j'ai connu mes premiers contacts avec le syndicat lors d'une campagne d'avancement. A cette occasion, l'**UNSA SPAEN** m'a défendu et c'est pour les remercier que j'ai décidé d'adhérer. Au fur et à mesure, mon implication a augmenté : tout d'abord en tant que représentant à la commission restaurant, puis, étant particulièrement intéressé par le domaine de la sécurité au travail, en tant qu'élu au CHSCT.

Tu es impliqué dans la sécurité du centre depuis de nombreuses années, déjà dans le CHSCT et maintenant la CSSCT, le mode fonctionnement est-il resté le même ?

Pendant 8 années au CHSCT, mon implication n'a fait que s'accroitre, répondant aux valeurs défendues par l'UNSA SPAEN, et correspondant complètement à mes attentes. Le CHSCT faisait alors partie intégrante de la culture du centre. De nombreux sujets y étaient traités. On avait le sentiment de vraiment participer à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité : aménagement de poste, rénovation de bâtiment, mise en place de nouvelles activités. Le CHSCT avait du poids. Il était écouté, notamment par la direction. Depuis la nouvelle loi, le CHSCT a disparu et la CSSCT a vu le jour.

Pour moi il s'agit d'un très gros changement (dont les « personnes extérieures » ont du mal à se rendre compte). La prise en compte de la CSSCT ne paraît plus aussi importante. Par exemple, le Directeur ne préside plus les réunions CSSCT, les visites de bâtiments ressemblent à des courses contre la montre et il n'y a plus d'édition de compte rendus.

Peux-tu nous parler de la gestion de la crise du COVID-19 ? Quels échanges d'informations avez-vous eu avec l'ISE et la Direction du centre ? Qu'as-tu pensé de l'application du PCA et du PRA sur le terrain ?

En ce qui concerne le COVID-19, la gestion de la crise a été plutôt lente au démarrage. La constitution et l'application du PCA puis du PRA se sont faites attendre : Par exemple, pendant le confinement, la mise à disposition de gel HA pour les personnels présents était très aléatoire, (pas de bidons ou alors fréquemment vides pendant un long moment). Il en était de même pour les masques.

Le mot de la fin sur ta vision de la sécurité et le mode de fonctionnement de la CSSCT ?

La sécurité au travail est l'affaire de tous et doit sans cesse être interrogée, analysée, et améliorée. Il reste beaucoup à faire à la CSSCT sur beaucoup de sujets : les permanences, les accidents de travail, l'amélioration de l'ergonomie au poste de travail, etc… Il faut continuer. N'importe quoi ne PEUT pas et ne DOIT pas être fait.

Merci Christophe !

La SPAEN'ette ne vous suffit pas ? Adhérez ! vous aurez plus d'infos !

Comité National du 17 septembre

Retour sur le Comité National du 17 septembre 2020 :

En préambule de Comité National, **les élus UNSA SPAEN ont lu 4 déclarations** qui traitaient de : **Rupture Conventionnelle Collective, GPEC, RH/SRHS et PCA.** Elles sont disponibles sur demande.

(A noter que l'OdJ n'a pas pu être traité entièrement, car les élus CGT ont demandé une fin de séance à 16h00, pour raison de grève au lieu de 18h00 initialement validé.)

AG : *« Je ne traite pas du PCA et des questions sanitaire dans cette réponse puisqu'ils seront traités dans les différents point de l'OdJ. Sur les unités RH, par rapport à la déclaration de l'**UNSA SPAEN**, **je suis absolument d'accord que ces services ont été sollicités**, j'en avais conscience de longue date. Cela suppose **un certain nombre de renforcement où cela sera nécessaire**. »*

Prime PEPA, prime COVID : *Il y aura une **prime PEPA** à hauteur de celle de l'an dernier, sur la paie de novembre avec les informations aux salariés concernés.*
*Il y aura une **prime COVID**, que nous sommes allés chercher sans rogner sur le reste. C'est une dotation exceptionnelle que je suis allé chercher au Ministère de la recherche afin que nous récompensions l'implication particulière des salariés. **Elle sera sur la paie d'octobre (660 ou 1000 €)**. Celle-ci représente 780.000 € hors cadrage. Nous avons porté ce point auprès du Ministère. Nous avons obtenu ce que nous avons obtenu, les critères ont été définis par le Ministère. **Cette prime concernera les salariés qui se sont engagés de manière exceptionnelle pendant la période de confinement avec le PCA, la préparation du PRA et fait œuvre d'initiatives sur la lutte du COVID-19.** Cette prime ne concerna pas la FLS qui était dans une situation normale de travail. La prime sera **exonérée d'impôt**. Les listes de salariés sont en cours de traitement avec la hiérarchie. Pour la demande de **l'UNSA SPAEN** sur la Rupture Conventionnelle Collective : je prends le point et je l'instruirai.*
Quand à ses dires sur la GPEC, je ne les partage pas ! »

Le Comité National était également consulté sur le télétravail exceptionnel, le résultat de la consultation est le suivant :

-**POUR :** **UNSA SPAEN**, CFDT, CFTC et FO.
-**CONTRE : CGT.**
-**ABSTENTION : CFE-CGC.**

Cet outil est prévu pour être utilisé uniquement en cas d'évolution défavorable des conditions de l'épidémie de COVID. Il n'est donc pas prévu de le mettre en œuvre aujourd'hui, mais simplement de pouvoir en disposer pour parer à une évolution locale, voire au développement de clusters sur un centre.

L'UNSA SPAEN reste surpris du vote de la CFE-CGC alors que ceux-ci prétendent défendre le travail des cadres et être porteurs du télétravail…

AG : *« Pour les parents d'enfants de - 16 ans, **6 jours par enfant** serait la situation retenue, qui reste la plus favorable car supérieure à la Convention de Travail. La CGT rappelle d'ailleurs ce point : « la Convention de Travail donne 6 jours par salarié et non par enfant… » : Sans commentaires ! C'est un outil exceptionnel, parce que la situation est exceptionnelle. Une fois le virus disparu, la situation exceptionnelle disparaîtra. L'objectif de maintien de l'activité est de 100% de productivité. L'outil est déployé pour l'activité à la maison avec un travail éligible au télétravail. Si on parle « personne vulnérable », le passé a montré que ce n'était pas le sujet car le CEA a toujours répondu présent et n'a pas mégoté. Nous ne sommes pas dans la situation de mars 2020, si besoin nous reviendrons à une attitude protectrice des personnes comme nous l'avons fait. La mise en place du télétravail exceptionnel se fera sur les centres par une appréciation locale en lien avec le national mais dès que la situation sanitaire s'améliorera le télétravail exceptionnel s'arrêtera, en prenant le temps nécessaire. »*

Pour compléter ce dispositif, l'AG s'est engagé à ***remettre en place le mini-site d'information*** *pour faciliter la communication entre élus et salariés, permettre la prise de **6 jours enfant-malade PAR enfants** pour pallier aux fermetures d'écoles, **adapter les modalités** pour les **personnes vulnérables**.*

Jérôme AVENET, Élu UNSA SPAEN au COMINAT
Seul élu de Valduc

Un jeune, une solution ?

Plan jeunes : Avec une dotation de 6,5 Mds d'euros, le gouvernement fait le pari de dynamiser l'insertion de 750 000 jeunes. La création d'un *« plan jeunes »* vise à pallier au risque important de difficulté d'insertion professionnelle auquel la jeunesse pourrait faire face dès le mois de septembre en raison d'un ralentissement économique historique.
Si certaines mesures avaient déjà été préalablement annoncées et détaillées, à l'instar des aides à l'apprentissage (que l'**UNSA SPAEN** salue), d'autres étaient connues mais pas encore complètement arbitrées. **Il faut noter que concernant l'apprentissage, comme nous l'avons souligné en CLF et CCF, un palier a été franchi au CEA sur son nombre, avec un chiffre dépassant les 1000 apprentis. Ces jeunes, une fois formés et diplômés doivent être une vraie voie de recrutement pérenne, ce qui n'apparait pas comme une évidence car seulement 5,3 % d'entre eux voient leur contrat d'alternance se concrétiser en CDI.**
Ainsi, la réduction du coût du travail pour les entreprises embauchant un jeune sera une prime et non une exonération de cotisations sociales. Elle sera de 1 000 euros par trimestre pour tout contrat CDD de plus de 3 mois, signé avec un jeune âgé de 25 ans au plus rémunéré au maximum 2 fois le SMIC au cours de la période allant du 1er août 2020 au 31 janvier 2021.
Par ailleurs d'autres dispositifs sont renforcés, dont l'objectif est d'accroître et de réorienter la formation des jeunes et d'augmenter le nombre de parcours d'insertion via différents mécanismes, comme les Parcours emploi compétences ou la garantie jeunes. Pour l'**UNSA SPAEN,** le renforcement de ces mécanismes est positif même si les objectifs devront être réévalués en fonction de l'évolution de la crise économique et sociale.
Pour l'**UNSA SPAEN**, **entreprendre pour la jeunesse dans cette période difficile et incertaine est indispensable.** Les moyens et les effets mis en place par le gouvernement devront être régulièrement évalués afin de mesurer réellement leur efficacité sur le terrain.
Toutefois, l'**UNSA SPAEN** estime que ce soutien à l'incitation à la création d'emplois aidés ne sera pas suffisant. **Il est nécessaire également de relancer l'activité économique, pas seulement par l'offre et la demande des entreprises, mais aussi par la consommation des ménages et par le soutien aux actifs les plus modestes.** Ce sont, dès à présent, des impératifs économiques et sociaux, mais pour le moment le gouvernement n'a pas pris ce chemin-là…

Le saviez-vous ?

Comment est financée la sécurité sociale ?
Le financement de la sécurité sociale est principalement assuré par des cotisations sociales (parts salariale et patronales) versées aux Urssaf. Au fil des ans, la part des cotisations sociales diminue au profit d'un financement basé sur les impôts. Aux cotisations sociales et à la CSG s'ajoutent d'autres impôts et taxes (droits tabacs, droits sur les alcools, fraction de TVA,…).

L'objectif de dépenses à ne pas dépasser chaque année est fixé par la Loi de financement de la Sécurité Sociale.
Il correspond aux prévisions des recettes et aux objectifs des dépenses de la Sécurité Sociale :
-Les soins de ville,
-Les établissements de santé publics et privés,
-Les établissements médico-sociaux,
-Les autres prises en charge.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2020 l'avait fixé à hauteur de 205,6 Mds d'€. La crise de COVID-19 le porterait à 213,6 Mds d'€...

Le bureau de l'UNSA SPAEN